

RCS : DIJON

Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00746

Numéro SIREN : 491 647 830

Nom ou dénomination : STRATEG YF

Ce dépôt a été enregistré le 06/02/2018 sous le numéro de dépôt 766

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 30/09/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	100	100				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	17 615	11 925	5 690	9 102	3 412-	37. 49-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	264 001		264 001	264 001		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	281 716	12 025	269 691	273 103	3 412-	1. 25-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	15 700		15 700	1 446	14 254	985. 75
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement				16 351	16 351-	100. 00-
	Disponibilités	404 301		404 301	343 797	60 504	17. 60
	Charges constatées d'avance (3)	1 819		1 819	3 179	1 360-	42. 78-
	Total III	421 820		421 820	364 772	57 048	15. 64
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	703 536	12 025	691 511	637 875	53 636	8. 41

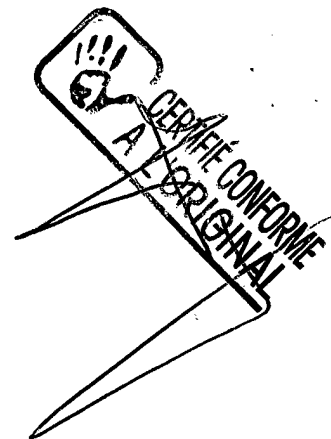
Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon
le 16 FEV. 2018
sous le n° B 766

(1) Dont droit au ball
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

EURL STRATEG' YF

13 impasse Girard de Propiac

21000 DIJON



COMPTES ANNUELS

EXCO SOCODEC

51 avenue Françoise Giroud

BP 16601

21000 DIJON

03.80.60.99.99

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2017 12	Exercice N-1 30/09/2016 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 140 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	140 000	140 000		
	Réserves				
	Réserve légale	14 000	14 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	406 100	408 001	1 900-	0. 47-
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	88 645	14 100	74 545	528. 69
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	648 746	576 100	72 645	12. 61
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires		4 360	4 360-	100. 00-
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		141	2	1. 32
	Concours bancaires courants	143			
	Emprunts et dettes financières diverses	33 391	53 185	19 793-	37. 22-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 546	1 760	785	44. 62
	Dettes fiscales et sociales	6 685	2 329	4 357	187. 09
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	42 765	61 775	19 010-	30. 77-
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	691 511	637 875	53 636	8. 41

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

42 765

61 775

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 30/09/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			6 595	5 188		1 407	27.11
Autres produits			238 401	238 400		1	0.00
Total des Produits d'exploitation (I)			244 995	243 588		1 407	0.58
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			15 206	16 609		1 404-	8.45-
Impôts, taxes et versements assimilés			10 369	11 948		1 579-	13.22-
Salaires et traitements			113 131	121 534		8 403-	6.91-
Charges sociales			72 683	73 937		1 254-	1.70-
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 412	3 828		416-	10.87-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			2			2	
Total des Charges d'exploitation (II)			214 803	227 856		13 054-	5.73-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			30 192	15 732		14 461	91.92
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2017	12	30/09/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	62 400				62 400	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 231		1 077		154	14. 26
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	54				54	
Total V	63 685		1 077		62 608	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	22		82		60-	73. 01-
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	22		82		60-	73. 01-
2. Résultat financier (V-VI)	63 663		995		62 667	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	93 855		16 727		77 128	461. 10
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			85		85-	100. 00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII			85		85-	100. 00-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)			85-		85	100. 00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	5 210		2 542		2 668	104. 96
Total des produits (I+III+V+VII)	308 680		244 665		64 015	26. 16
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	220 035		230 565		10 530-	4. 57-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	88 645		14 100		74 545	528. 69

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	100		
Matériel de transport	15 200		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 415		
TOTAL	17 615		
Autres participations	264 001		
TOTAL	264 001		
TOTAL GENERAL	281 716		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			100	100
Matériel de transport			15 200	15 200
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 415	2 415
TOTAL			17 615	17 615
Autres participations			264 001	264 001
TOTAL			264 001	264 001
TOTAL GENERAL			281 716	281 716

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Débiteurs divers	15 700	15 700	
Charges constatées d'avance	1 819	1 819	
TOTAL	17 519	17 519	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	143	143		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 546	2 546		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 044	2 044		
Impôts sur les bénéfices	4 423	4 423		
Autres impôts taxes et assimilés	218	218		
Groupe et associés	33 391	33 391		
TOTAL	42 765	42 765		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	23			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 382			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10. 0000	14 000			14 000

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	15 700
Disponibilités	670
Total	16 370

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	143
Dettes fiscales et sociales	2 262
Total	2 405

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 819
Total	1 819

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes de direction ou de gérance	99 034
Total	99 034

STRATEG'YF
Société à responsabilité limitée
Au capital de 140 000 euros
Siège social : 13, Impasse Girard de Propiac
21000 DIJON
491 647 830 RCS DIJON

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 5 JANVIER 2018**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017**

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 88 645,15 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 88 645,15 euros

A titre de dividende global à l'associé unique 16 000,00 euros
Soit 1,14 euros par part

Le solde au compte « Autres réserves » 72 645,15 euros
Qui s'élèvera ainsi à 478 745,56 euros

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

En cas d'option globale pour l'imposition au barème de l'impôt sur le revenu, il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 16 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associé unique prend acte que :

- les revenus distribués sont imposables de plein droit à compter du 1^{er} janvier 2018, au taux de 12,8% et font l'objet d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8 %, non libératoire, imputable sur l'imposition définitive calculée au taux forfaitaire ou, sur option, au barème progressif,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il a en outre été rappelé que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2014 :

14 000,00 euros, soit 1 euro par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 14 000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2015 :

14 000,00 euros, soit 1,00 euro par titre

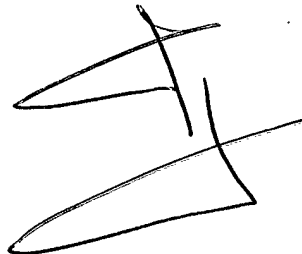
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 14 000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2016 :

16 000,00 euros, soit 1,14 euro par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 16 000,00 euros

**Certifié conforme
La Gérance**

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, abstract shape.

